

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Report de l'AG électorale de la Fédération gabonaise de taekwondo : l'enlisement ?

Willy NDONG
Libreville/Gabon

QUE se passe-t-il exactement dans le monde du taekwondo gabonais, englué depuis plusieurs années dans des querelles aussi interminables qu'inutiles ? La question vaut son pesant d'or à la lumière du nouveau report de l'élection du bureau directeur de la Fédération gabonaise de taekwondo, prévue pour ce dimanche 31 janvier.

Bien avant, la Commission ad hoc chargée de la normalisation du taekwondo avait déjà annulé le scrutin du 31 décembre 2020. Pour quelles raisons ? "Pour le premier report, celui du 31 décembre 2020, il était impossible pour la Commission de faire voyager les derniers présidents des ligues de la Ngounié et de la

Nyanga, qui avaient été élus jeudi après-midi, soit deux jours seulement avant l'élection du bureau fédéral. S'agissant du nouveau report, il est d'ordre organisationnel. La nouvelle date sera communiquée ultérieurement", renseigne une source proche de la Commission ad hoc chargée de la normalisation du taekwondo. Selon nos informations, la Commission ad hoc chargée de la normalisation du taekwondo aurait épuisé avant terme les 20 millions de francs remis par le ministère des Sports pour boucler tout le processus de normalisation de taekwondo. Comment alors expliquer qu'avec un tel budget, l'on ne puisse pas définitivement boucler le dossier taekwondo ? Comment cet argent a-t-il été géré ? Autant de questions sans réponse jusqu'au moment où

nous mettions sous presse. Gouverner c'est prévoir, a-t-on coutume de dire. Pourquoi la Commission n'a-t-elle pas pris toutes les dispositions pour que le processus aille à son terme ? En réalité, pour faire venir sur Libreville les six délégués (Haut-Ogooué, Nyanga, Ngounié, Moyen-Ogooué, Ogooué-Maritime et Woleu-Ntem) et assurer leur séjour dans la capitale, cinq millions de francs auraient largement suffi. Pourquoi avoir pris, seulement au dernier moment ; la décision de reporter le scrutin, sachant pourtant, que depuis des semaines les caisses sont vides ? N'est-ce pas là une volonté manifeste de tirer inutilement en longueur et maintenir le taekwondo gabonais dans le "bourbier" ? Finalement, à qui profite ce report ? Certainement pas aux sportifs.



Photo: BANDOMA/L'Union

Les taekwondoïstes gabonais devront encore attendre pour connaître le nom de leur président fédéral.

Chan 2020 : les favoris tiennent leur rang

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

CONTRAIREMENT à la précédente édition où le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la Guinée étaient restés sur le carreau, il ne manquera en quarts de finale aucune des valeurs sûres africaines qualifiées pour le Championnat d'Afrique des nations (Chan) 2020.

Le verdict livré dans chaque poule a en effet été conforme aux pronostics, au terme de la première phase du tournoi.

Logiquement donc, le Cameroun et le Mali ont pris les deux tickets qualificatifs de la poule A. Même si les Lions indomptables ont été contraints par de brillants Aigles de se contenter du second sésame. Ils ne restent pas moins redoutables, au regard du mental de compétiteurs caractérisant souvent les équipes du pays de Salomon Charles Banga, le solide défenseur central camerounais.

Dans la poule B, la qualification



Photo: DR

Le Maroc d'Ayoub El Kâbi et les autres favoris ont tenu leur rang au terme du premier tour du Chan 2020.

des frères ennemis congolais (la République démocratique du Congo et le Congo-Brazzaville) est somme toute logique. Les Léopards, deux fois titrés, ont tenu leur rang, alors que les Diables Rouges, quart de finalistes en 2018, ont confirmé leurs bonnes dispositions.

Bien que l'efficacité offensive reste perfectible, le Maroc a pour sa part bien débuté la défense de sa couronne. La nette victoire de

mardi contre l'Ouganda (5-2) a rétabli une hiérarchie contestée dans la poule C. Notamment par le Rwanda, deuxième qualifié. Dans le dernier groupe, la supériorité de la Guinée, guidée par Morlaye Sylla, et la Zambie, avec son fer de lance Collins Sikombe, n'a été que peu mise à rude épreuve par la Tanzanie, pour son retour en phase finale après celle de 2009, et la Namibie, quart de finaliste sortant.

Conseil de la Fifa : la candidature de Constant Omari rejetée

W.N.
Libreville/Gabon

DÉJÀ membre du Conseil de la Fifa, l'organe non-exécutif de surveillance et de stratégie qui définit la vision de la Fifa et du football mondial, le Congolais Constant Omari Seleman qui sollicitait un second mandat, vient de voir sa candidature rejetée par la Commission de contrôle de la Fédération internationale de football association.

Cette décision intervient au moment où la Confédération africaine de football (Caf) vient de valider les candidatures du Mauritanien Ahmed Yahya et du Sud-Africain Patrice Motsepe, tous deux candidats au poste de président de la Caf.

Ainsi, dans un courrier adressé à la Caf, le patron de la Commission de contrôle de la Fifa, Mukul Mudgal, indique qu'Omari n'est pas "éligible" en raison "d'une enquête formelle en cours par la commission d'éthique de la

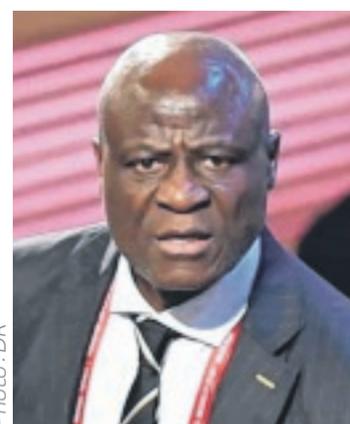


Photo: DR

les prochains jours pourraient s'annoncer difficiles pour Constant Omari.

Fifa". Selon nos informations, l'actuel président par intérim de la Confédération africaine de football, pourrait, dans les tout prochains jours, être condamné par la Fifa. "Et suivre le même chemin pris par son ancien président Ahmad Ahmad, suspendu par la Fifa pour cinq ans", indique une source digne de foi contactée par notre Rédaction. Affaire à suivre.